

RÉFORME DU SYSTÈME MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Partant d'un constat commun sur les dysfonctionnements du système monétaire international (SMI) actuel, les pays du G20 se sont accordés pour lancer la réforme du SMI selon plusieurs axes.

1. ACCROÎTRE LES BÉNÉFICES DE L'INTÉGRATION FINANCIÈRE ET LA RÉSILIENCE À LA VOLATILITÉ DES FLUX DE CAPITAUX POUR FAVORISER LA CROISSANCE ET LE DÉVELOPPEMENT

Le G20 a adopté un cadre de référence pour améliorer la gestion des flux de capitaux. Il reconnaît que des mesures de gestion ou de contrôle des flux de capitaux peuvent être légitimes. Elles sont un complément de politiques macroéconomiques saines et sont mobilisables lorsque les flux de capitaux sont particulièrement élevés et volatiles. Elles ne doivent pas être destinées à reporter des mesures d'ajustement lorsque celles-ci sont nécessaires. Il est par ailleurs demandé qu'elles fassent l'objet d'une évaluation régulière. Enfin, les pays dont les politiques économiques influencent l'ampleur ou la destination des flux de capitaux doivent en tenir compte dans leurs choix de politiques.

Le G20 a également adopté un plan d'action pour le développement des marchés obligataires en monnaie locale, contribuant à réduire la vulnérabilité externe des pays.

2. REFLÉTER LES CHANGEMENTS D'ÉQUILIBRES ÉCONOMIQUES ET L'ÉMERGENCE DE NOUVELLES MONNAIES INTERNATIONALES

Les pays du G20 s'engagent à adopter plus rapidement des régimes de taux de change flexibles pour permettre que les taux de change reflètent les fondamentaux de marché, ce qui permettra de réduire le rythme d'accumulation des réserves de change.

L'objectif est un élargissement du panier du droit de tirage spécial (DTS, instrument de réserve créé par le FMI) à de nouvelles monnaies d'ici 2015, afin de s'assurer que la composition du DTS reflète effectivement le poids des différentes monnaies dans le système international. Le FMI doit clarifier les



critères d'admissibilité au sein du panier du DTS, l'idée étant d'élargir le panier du DTS dès que de nouvelles monnaies remplissent ces critères.

3. AMÉLIORER LA CAPACITÉ DE RÉPONSE DU FMI ET SA SURVEILLANCE

Voir la fiche dédiée

L'édification d'un SMI plus stable et plus résilient est une entreprise de longue haleine. Le G20 s'engage à continuer d'œuvrer en faveur de la stabilité systémique de l'économie mondiale et d'une transition appropriée vers un SMI qui reflète mieux le poids accru des économies émergentes. En 2012, le G20 poursuivra son action.